41e Année - N° 3113. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 22 Juin 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Les Elections municipales de Sisteron devant le Conseil de Préfecture.

Les élections municipales de Sisteron ont été évoquées vendredi 14 juin courant devant le Conseil de Préfecture interdépartemental des Basses-Alpes siégeant à Marseille. Des protestations avaient été élevées contre la régularité des dites opérations. M. Joseph Turcan, avait en effet à la date du 10 Mai déposé une protestation contre au premier tour de scrutin les citoyens Emile Galici, Ernest Bertin et Docteur Raoul Robert.

Par choc en retour les citoyens Galici, Bertin et Dr Robert avaient à la date du 15 Mai également argué de nullité les opérations du second tour.

Le président du Conseil de Préfecture a donné tout d'abord la parole à M. Turcan pour développer sa demande en annulation du 1er tour. Celui-ci en termes confus et embarrassés déclare que si ses trois adversaires ont été élus c'est grâce à une affiche à laquelle il n'a pas pu répondre : c'est ensuite que plusieurs voix ont été attribuées à tort aux élus.

Le citoyen Galici auquel le Président du Conseil de Préfecture donne la parole pour répondre à ces griefs n'a pas de peine à démontrer que l'affiche dont il s'agit loin d'être diffamatoire n'a fait que signaler des faits absolument véridiques que l'on n'impute du reste pas à M. Turcan.

« Ainsi que je l'ai déclaré lors de la réunion du Casino devant plus de 800 personnes, je n'ai jamais dit que c'était vous M Turcan, qui aviez fait à la date du 15 mars 1929 surcharger le plumitif des audiences du 18 octobre 1928 et 20 décembre 1928 ; nous connaissons la personne qui a demandé et obtenue cette surcharge sur un registre public et vous aussi M. Turcan vous la connaissez fort bien. — Au surplus l'affiche en question a été apposée le 2 Mai soit 3 jours avant le scrutin et si vous n'avez pas répondu ce n'est pas ainsi que vous le prétendez parce que le temps matériel vous a manqué mais uniquement parce que vous saviez mieux que personne que les faits relatés étaient absolument exacts et que vous n'aviez dès lors rien à répondre.»

Parlant ensuite des bulletins contestés, le citoyen Galici déclare que c'est à l'unanimité que le Bureau, en conformité d'une circulaire ministérielle dont M. le Préfet des B-A a donné connaissance par téléphone, les a reconnus valables et attribués aux candidats portés sur les dits bulletins.

L'argumentation serrée du citoyen Galici fait une forte impression sur le Conseil. C'est alors que se produit le coup de théâtre qui attire à M. Turcan une verte réplique du Président.

Pour habitué que l'on soit aux fantaisies de M Turcan on demeure stupéfait en présence d'une demande reconnue par tous comme ridicule :

« Je demande au Conseil, dit-il, de vouloir bien me donner acte que je renonce à ma protestation contre l'élection de MM. Bertin et Robert pour maintenir celle contre l'élection de M. Galici. » C'est de la stupeur chez les membres du Conseil !

Ainsi vous protestez seulement contre mon élection, s'écrie le citoyen Galici, alors que c'est moi qui arrive en tête, avec le plus grand nombre de suffrages ! C'est de la plaisanterie. Serait-ce parce que c'est moi que vous redoutez le plus ?

M. Joseph Turcan est confus. Le président déclaré alors que le Conseil ne peut pas tenir compte de cet abandon à la barre et que c'est sur la première protestation écrite qu'il sera statué.

Le Commissaire du gouvernement fait alors connaître ses conclusions ; adoptant la thèse du citoyen Galici il demande au Conseil de rejeter la protestation formulée par M. Turcan contre les opérations du premier tour comme non fondée.

On arrive au 2me tour de scrutin.

Le président donne la parole au citoyen Galici pour dévolopper les motifs de sa protestation. — Notre ami passe en revue les nombreuses irrégularités qui se sont produites le 12 mai. C'est d'abord un individu étranger à Sisteron qui a été pris en flagrant délit de vote avec une carte appartenant à un autre électeur, le No 138 de la liste.

Cette affaire fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire ; l'individu est connu et devra répondre de son acte devant la Justice où l'accompagneront ses complices.

Galici parle ensuite des nombreux cas de corruption que le public lui-même a pu constater ; il cite la déclaration remise au Conseil de Préfecture et signée de deux témoins qui ont vu un candidat élu au 2me tour attendre au bas de l'escalier de la mairie un vieillard qui venait de voter et lui remettre un billet de 10 francs. Cette attestation sera elle aussi transmise à la Justice aux fins de poursuites.

Il évoque la pression honteuse exercée sur de malheureux assistés ainsi sur de pauvres vieillards infirmes hospitalisés.

Quant aux scènes du jour du scrutin elles furent lamentables. Je préfèrerais pour la dignité du suffrage universel, pour la dignité de tous ne pas en parler, mais il faut boire le calice jusqu'à la lie. Et Galici raconte comment les artères débouchant sur la place de la Mairie étaient gardées, occupées par des agents électoraux et même par certains candidats ! On eut dit la place de la République à Paris un jour de 1er Mai « Tout le monde sur le pont », tel était le mot d'ordre ; il fut scrupuleusement observé. Tous les électeurs que l'on pensait pouvoir influencer étaient immédiatement entourés, tiraillés, trainés au café, puis conduits au bureau de vote, bulletins en main ou en poche ! La campagne qui précéda le jour du scrutin fut à notre égard d'une violence extrême.

Les 23 citoyens honnêtes et désintéressés que nous présentions aux suffrages des électeurs ont été, s'écrie Galici, abreuvés d'injures et gravement diffamés par l'affiche et par le journal : « Vendus, valets à la solde de Stern, furent les épithètes qui leur furent adressés à maintes reprises. Vous apprendrez M. Turcan que les 23 citoyens qui composaient notre liste sont d'honnêtes travailleurs qui vivent, eux, du produit de leur travail. Ils sont trop fiers et trop indépendants pour aller plier le genou afin d'obtenir des subsides, devant les Sociétés concessionnaires ou devant un quelconque banquier, ce banquier fût-il M. Jacques Stern. » Galici donne alors lecture au Conseil des articles injurieux et diffamatoires publiés à l'encontre des membres de la liste à majorité Socialiste.

« Il y a une chose, s'écrie Galici en terminant, à laquelle nos colistiers et moi-même tenons plus qu'au succès de notre élection : c'est l'estime et la considération de tous nos concitoyens, aussi bien l'atteinte qui a été portée à notre honneur à tous ne saurait demeurer impunie, c'est pourquoi nous avons, étant en cela, les porte-paroles de tous nos colistiers, déposé ce jour même entre les mains de M. le Procureur de la République de Digne une plainte en diffamation et injures publiques signées des citoyens Emile Galici Ernest Bertin et Raoul Robert. »

Galici a alors donné lecture au Conseil de Préfecture de la plainte en question et copie en a été déposée sur le bureau du Conseil.

Le président clôt alors les débats et déclare mettre l'affaire en délibéré. L'arrêt sera rendu ultérieurement.

Un Electeur.

A LA CITADELLE

Personne n'a oublié l'an passé le beau spectacle donné à l'occasion de la saison d'art à la Citadelle. La première idée en revient à notre si distingué confrère M. Marcel Provence, qui choisit l'emplacement et le répertoire. Le comité des Fêtes constitué à l'occasion de la Saison d'Art et que présidait M. Albert Reynaud, exécuta les terrassements premiers nécessaires.

La réprésentation fut fort brillante pour un début et l'on ne put que féliciter M. Balpétré, de l'Odéon, de la troupe qu'il avait recruté. Cette année *le 14 juillet*, avec **Andromaque** et la **Nuit d'Octobre** deux purs chefs d'œuvre de Racine et d'Alfred de Musset, M. Antoine Balpétré va se surpasser, directeur du Théâtre Antique de Vaison la Romaine, ce tragédien éminent est un as de l'organisation. Il nous viendra avec une troupe, tout entièrement recrutée dans les théâtres nationaux, Comédie Française et Odéon.

A la demande générale l'admirable tragédienne, Mme Jeanne Delvair, sociétaire de la Comédie Française, dont personne n'a oublié la si pure et belle interprétation de Chimène sera en tête de la distribution. Madame Jeanne Delvair jouera le rôle éminent de Andromaque. Pour lui donner la réplique un des plus puissants sociétaires de la Comédie Française, triomphateur des plein-airs, sera là ! Nous aurons aussi la digne épouse de M. Balpétré, la charmante Madeleine Duret, de l'Odéon, qui l'an passé fut la Muse de Musset et qui sera cette fois Hermione. Le reste de la distribution est à la hauteur de ces noms. Les répétitions ont commencé à Paris. Elles se poursuivront aprés le 7 juillet à la Citadelle même. Nous aurons aussi une demi heure de poésie et enfin la Nuit d'Octobre de Musset avec une Muse idéale et M. Raymond Girard, titulaire du role du Poète à l'Odéon.

La mise en scène sera cette année formidable avec char de Pyrrhus, cavalerie, gardes, compagnons d'Oreste, gracieuses vestales, pleureuses, et les Furies Une cérémonie à la tombe d'Hector satisfera les amateurs de musique avec M. Gras, professeur au Conservatoire National d'Aix qui donnera un solo de violoncelle, élégie de Schuman. Un grand effort, dépassant ce que l'on pouvait même prévoir est fait par M. Balpétré, auquel la municipalité, bien inspirée a donné sa confiance.

Le plein air de Sisteron qui avait fait un début honorable va se placer au coté d'Orange. Une publicité intense est faite car il faudra une assistance nombreuse Ne parle t-on pas de 25000 francs de frais ? M. Balpétré doit être félicité pour son courage et son talent.

Des auto-cars nous conduiront des spectateurs du département, des Hautes-Alpes et de la Drôme. Notre fête du 14 juillet en sera plus brillante encore et l'on dansera ferme. Hôtels et cafés connaitront une belle affluence. L'idée première de M. Marcel Provence, réalisée en 28 avec l'appui du Comité des fêtes de la IIIe saison d'Art, va trouver cette année son plein épanouissement

Au nom de Sisteron qui y gagnera materiellement et moralement nous nous en réjouissons. Le théâtre municipal de la citadelle de Sisteron doit être un foyer de grand art.

Il le sera. Bravo.

S....

Pages Sisteronnaises

A Chardavon

Ce qu'il devait rire en sa guérite, là haut perché par dessus la Durance, le diable, ce matin d'octobre quand apparut sur le chemin l'équipage de M. Pierre Annet de Perouse, évêque de Gap.

Que signifiait cette promenade et pourquoi ce brigand de Satan se réjouissait-il de la venue de ce prélat, cependant réputé et redouté comme réformateur.

On disait de ce neveu du bienheureux Berger de Malissoles « qu'il était un grand homme : « *religione doctrina zelo secundum scientiam et virtutis quœ dignum commendant episcopum.* » Traduisez en bon provençal ou en clair gavot, à votre guise, mais croyez que, pour l'époque, ce n'était pas mince éloge.

Ce matin donc de calme automne, notre Durance coulant des rayons de soleil et le roc de la Baume se modelant de fraiches ombres, tandis que l'azur enveloppait Sisteron d'une béate sérénité, notre évêque entrait en coup de vent à la prévoté de Chardavon.

Là servaient Toinon, Pontet, Paris et Lieutaud ou du moins devaient y résider, car aucun d'eux ne répondit à l'appel de l'illustre visiteur.

Cependant Toinon, Pontet, Paris et Lieutaud portaient le titre assez ironique, comme vous l'allez constater, de chanoines *réguliers*, mandatés et prébendés en leur demeure couventuelle de Chardavon près La Baume-lès-Sisteron ! Ils relevaient du spirituel et du temporel de l'évêché de Gap, ce qui vous explique comment et pourquoi gavots des Basses et des Hautes-Alpes appartiennent à la même famille montagnarde.

Naguère encore, ils étaient dix-huit bons apôtres en la sainte maison ou présumée telle. Il n'en restait que le célèbre quarteron, plus proche des préceptes de Rabelais, curé de Meudon que des conseils évangeliques.

Que vous le vouliez ou non, Toinon, Pontet, Paris et Lieutaud priaient quelquefois, quand cela leur chantait, s'en allant tout le jour courir la prétentaine,

© VILLE DE SISTERON

et, voilez-vous la face, le guilledou, par temps de soleil. Il fait si bon dehors en notre divin pays !

On les rencontrait aux jeux de boules, voire au cabaret, maîtres à gagner à la " bourre " et à caresser les servantes. Et si le clair de lune les surprenait attardés en quelque hospitalière " benarié " ils entonnaient, bien avant notre exquis Paul Arène, non sans vider de nombreuses pintes :

Es bon, n'en beguen pas trop
Es fort, pousso à la batesto
Es caud, fai vira la testo
Es de Sisteroun, emplissen li got.

Ensuite ils découchaient, oublieux des complies et peu en souci des matines. Elle avait beau sonner la cloche de Chardavon, ses chanoines multipliaient les goguettes.

Si le mistral duranciel soufflait, ou s'il pleuvait, nos prébendés accueillaient volontiers les amis, voire les "personnes du sexe" en leur logis, si peu monacal. On trinquait, chantait, jouait et dansait en place des oraisons rituelles. Et vive la bonne vie, messeigneurs, décrétait Toinon, sacristain chanoine de la prévoté.

Tout Sisteron et aux alentours on connaissait les joyeux drilles, si bien qu'ils furent avertis de l'arrivée de leur prélat.

Chacun se rendit au couvent, avec son chapelet de raisons pour légitimer une inexcusable absence.

Durant trois jours, raconte la chronique, ils comparurent par devant sa grandeur transformée en juge inquisitorial.

Force fut de convenir que tout n'était pas pour le mieux dans l'observance de la règle, la pratique des vœux et l'édification des paroissiens.

M. de Pérouse avait eu les dénonciations de mauvaises langues et détenait des preuves accablantes. Les chanoines en usaient un peu trop en fantaisie avec le seigneur et les canons sacrés auxquels ils préféraient les sacrés canons des vignes ; on se disputait alors pour une coupe du célèbre crû des Mées.

Voilà donc Toinon, Pontel, Paris et Lieutaud pincés, confessés et condamnès, menacés d'exil et de révocation, ou dans l'obligation de respecter désormais les suivants engagements de leur ministère, sous peine d'interdit ou de suspence : 1° sonner matines à 5 h et demi ; 2° être au cœur chaque matin au saut du lit ; 3° fermer la grande porte de la prévoté à 9 h. en été, à 8 h. l'hiver ; 4° ne jamais découcher, sauf cas de force majeure ; 5° n'introduire aucune personne du sexe en leur maison ; 6° attendre que le sacristain leur apporte le pain et ne pas l'aller demander chez des " personnes du sexe ".

Je n'ai plus besoin de vous donner les raisons majeures du voyage à Chardavon de M. l'évêque de Pérouse. Le jugement indique assez comment nos chanoines profitaient de leur pélerinage en cette vie.

Mais on ne se corrige pas sur mandement, des habitudes prises au régal du gosier et de la chair. Nos esprits *indociles et rebelles*, ouvrirent la petite porte de Chardavon, puis à deux battants la grande entrée. Ils en firent tant et tant, que par ordre du roy, leur chapitre fut supprimé.

Quand vous passerez en Chardavon, si vous entendez les échos raconter des droleries, écoutez les gais propos de Toinon, Pontet, Paris et Lieutaud qui font rire le diable en sa guérite.

EMILE ROUX-PARASSAC.

Deux CONGRÈS

Fédération Bas-Alpine des éprouvés de la Guerre

La Fédération Bas-Alpine a tenu son congrès annuel le 16 Juin, à 10 heures dans la salle du théâtre municipal. Le président de l'association locale Lombard ouvre le congrès et souhaite la bienvenue aux congressistes et anciens combattants réunis au nombre de 200 environ et passe la direction des débats et du congrès à M. Buffet-Delmas président de la F. B. A.

M. Colomb, président d'honneur, présente avec son ardeur habituelle un rapport des plus documentés sur la loi Loucheur, les assurances sociales, les retraites mutuelles des A. C. et victimes de la guerre et la retraite du combattant Le rapporteur s'attache à démontrer l'intérêt qu'il y a pour les A. C. assujettis ou non aux assurances sociales à bénéficier des lois du 4 août 1923 et 30 Décembre 1928. Il annonce la création d'une société mutuelle retraite départementale des B-A avec le concours du Conseil d'Administration de la Fédération. Ce rapport est très applaudit.

La parole est ensuite donnée au délégué l'U. F. Nicolaï pour entretenir les mutilés bas-alpins du congrès National qui vient d'avoir lieu à Brest.

Les congressistes font un vif succès à l'orateur et sur la proposition de M. Buffet-Delmas adressent des félicitations à M Pichot, président de l'U. F. Il est ensuite déposée une gerbe de fleurs au monument aux morts.

Un banquet servi à l'Hôtel de l'Ermitage réunit les congressistes. A ta table d'honneur, présidée par M. le Préfet nous remarquons : M. Honnorat, sénateur, Baron, député, de Courtois, président du Conseil général, Bouquier maire de Digne, Mme et M Nicolaï, délégué de U. F. ; Roux, président de la F. B.-A des A C. et de nombreux invités, enfin tout le conseil de la Fédération avec ses présidents d'honneur Colomb et Bremond.

Buffet-Delmas dans son discours constate avec joie la vitalité de la Fédération, le succés du congrés, il exprime sa reconnaissance à M. le Préfet, aux élus du département. au Conseil Général, au Maire de Digne, à la presse.

Après les toasts de M. le préfet, de M. le Maire et de M. Nicolaï, les élus présents disent tour a lour le profit qu'il tireront des questions exposées.

Le Consiel d'administration renouvelle ensuiteson bureau pour 1929-1930.

***

Union Mutualiste Bas-Alpine

Dimanche dernier avait lieu à Forcalquier le congrès de l'Union Mutualiste des Basses-Alpes. A 10 heures les congressistes au nombre de 180 sont reçus dans la salle du théâtre. Des discours de bienvenue sont prononcés par MM. Pascal, président de la société de S. M. de Forcalquier et Bonierbale, maire. Ensuite à lieu la séance de travail.

Une conférence est faite tout d'abord par Mme Massot, présidente, qui donne le compte rendu moral de la Fédération et des Conseils pratiques sur le fonctionnement de la société. Puis M. Messier de Marseille développe des considérations sur la loi des Assurances sociales.

A midi a lieu la visite du monument aux morts où sont déposés deux bouquets offerts par les sociétés de Sisteron et de Forcalquier. A 13 heures, un banquet réunit les congressistes à l'hostellerie de La Louette. Au dessert des discours sont prononcés par Mme Massot qui traite de considérations générales ; M. Bonierbale, maire, qui parle de la mutualité, M. Chassaigne, sous-préfet qui promet l'appui de l'administration ; par M. Gardiol, député ; M. Perchot sénateur et M. Reynaud. M. Pascal, président, remercie tous les participants à la fête ainsi que les hôteliers.

En résumé, journée mémorable pour la cause de la mutualité. Organisation parfaite sous tous rapports, grâce à l'activité et au dévouement de M. Pascal, président, qui mérite de chaudes félicitations.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Musique. — Ainsi que nous l'avons annoncé notre Société Musicale, se rendra demain, dans la soirée à Châteaux-Arnoux, pour participer à la fête patronale de cette coquette commune.

A cette occasion, elle donnera ce soir à 9 h. dans la Rue Saunerie un concert musical.

Nous prions les parents de vouloir bien recommander a leurs enfants d'observer le plus grand silence pendant l'exécution du programme.

Rendez-vous à MM. les musiciens pour demain dimanche à 2 h. 15 devant le Casino.

Officiers de Réserve. — Pour la séance d'Instruction qui doit avoir lieu à Digne, dimanche 23 Juin 1929 ; Réunion des officiers de Réserve d'Infanterie et d'Artillerie à 10 h. 1/2 à la caserne du Collège, prés du Lycée.

A VENDRE - *Voiture 4 roues ; Rateau de cheval.*
S'adresser au bureau du journal.

AVIS. — M. Pierre MARINO, chauffeur d'auto. à Sisteron, a l'honneur d'informer le public que depuis le 6 juin il n'est plus chez Monsieur Galvez mais propriétaire d'une voiture très confortable qu'il tient à la disposition de tout ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. Prix réduits.

Bar du Cours. — *Téléphone 50.*

Etat-Civil

du 15 au 22 Juin 1929

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Marin Arsène Léon André, cordonnier à Sisteron et Hortense Marie Julie Sarlin, s. p. domiciliée à Ribiers

DÉCÉS

Léon Talmont, 47 ans, hôpital.

MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

CHATEAU-ARNOUX

Fête patronale de la St-Jean des 22, 23, 24 et 25 Juin 1929.

Samedi 22 — Salves d'artillerie, retraite aux flambeaux.

Dimanche 23 — Réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 15 h réception de la société musicale de Sisteron Les Touristes des Alpes, défilé, vin d'honneur ; à 16 h. 30 grand Concert musical donné par les Touristes des Alpes ; a 18 h. ouverture du bal à grand orchestre ; à 21 h. illumination à giorno ; à 21 h. concert musical donné par les T-d-A ; fête de nuit, bataille de confetti.

Lundi 24 — Salves d'artillerie; à 14 h. Course départementale de bicyclettes, parcours : Château-Arnoux-Malijai-Digne et retour, entrées fixées à 20 fr par coureur, 1· p. 100 fr. 2· p. 50 fr. 3· p. 30 fr à 15 h. jeux divers ; à 16 h course locale de bicyclettes, circuit : Château-Arnoux-poteau de Mardaric-Les Mées-Malijai-Château-Arnoux, entrées fixées à 1 fr. par coureur, 1· p· 50 fr. 2· p. 30 fr. 3· p. 20 fr. les gagnants de la course départementale ne pourront prendre part à la course locale ; à 16 h. concours de tir, prix unique : un permis de chasse départemental, les fusils doubles de chasse non rayés sont seuls admis ; à 16 h. reprise du bal ; à 21 h. brillant feu d'artifice.

Mardi 25 — A 10 h. 15. Concours de boules : 1· concours, 1· p. 200 fr. plus la moitié des entrées fixées à 9 fr. par équipe de 3 joueurs, 2· p 75 fr. plus l'autre moitié des entrées. Un 2me· concours aura lieu dès que sera terminée la 1re· partie du 1° concours. 2me· concours 1· p 75 fr. plus la moitié des entrées fixées à 6 fr. par équipe de 3 joueurs ; 2· p. 25 fr. plus l'autre moitié des entrées ; les joueurs sont priés d'apporter leurs boules. Concours des Benjamins : 1· p. 20 fr. plus l'autre moitié des entrées fixées à 3 fr. par équipe de 3 joueurs, 2· p. 10 fr. plus l autre moitié des entrées les inscriptions sont reçues chez les cafetiers jusqu'à 10 h. Pendant toute la durée des fêtes attractions diverses, etc. La municipalité d'écline toute responsabilité en cas d'accident.

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame. mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT

6, Rue de Provence — SISTERON

(près le Grand Casino)

Téléphone 80.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Casino-Théâtre — Ce soir au Casino. *Rénée Chamfleury* dans **TU VIENS, DIS,** avec le grand comédien *Jean Maurin.* Super-revue en 1 prologue, 2 actes, 10 tableaux.

ATTENTION !

C'est au numéro 21, Rue Droite, en face la Belle Jardinière qu'est transféré le Dépôt de la Teinturerie Niçoise.

Mme MARGAILLAN, dépositaire.

Articles de pêche en vente à la librairie-imprimerie Lieutier.

A LOUER à Saint-Barthélémy, **FERME,** quartier de l'Adrech, à 1 km. 500 de Sisteron.

S'adresser à **M. BEC,** *chaussures, à Sisteron.*

A LOUER

magasin et appartements.

S'adresser à M. BEC, chaussures, Sisteron.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

portant la date du jour de ponte

VIGNET VICTOR

aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

Annuaire du Commerce

Didot-Bottin

133e édition en préparation Inscription gratuite et souscriptions à M. Peyrot, agent général pour le département des Basses-Alpes, 13, rue des Deux-Ponts Montpellier (Hérault) ou à M. Pascal Lieutier, correspondant du Didot-Bottin pour la région de Sisteron.

Le meilleur traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront grè de leur recommander la poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace, La poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'astme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, Rue Paul Arène — SISTERON.

B. 14 FOURNIE à Rept

par compagnie pour vente Gde marque huile pour autos et essences, qui installe Agence ou Dépôt dans Villes n'en ayant pas. Situation assurée à bons vendeurs avec références, ayant relations dans l'industrie, l'automobile, l'agriculture. Ec. Agence Havas 5 340 Marseille.

Transports - Sable - Gravier

Vente de Fumier

Bois de chauffage scié ou non

PRIX MODERÉS

S'adresser

Joseph ANDINE

- 7 Rue de Provence - **SISTERON**

Les cafés, F. LATIL, en boite, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers.

© VILLE DE SISTERON

La nouvelle **CITROEN**, 10 CV C 4, dont on dit tant de bien possède tous les avantages de la voiture parfaite.

Suspension, reprises d'accélération, vitesse.

L'économie qu'elle procure en frais d'impôts, assurances, faible consommation d'essence, d'huile, et frais d'entretien très réduit. La classe au premier rang des voitures utilitaires. Demandez à l'essayer à l'agent :

Francis JOURDAN, avenue de la gare, Sisteron

qui se fera un plaisir de vous piloter a l'allure qui vous plaira et sur la route que vous choisirez.

LES USINES CITROËN

tout en poursuivant la fabrication de la 10 cv 4 cylindres, ont présenté au dernier Salon de l'Automobile une 6 cylindres surprenante de perfection et de bon marché. Elles mettent ainsi à la portée de tous, les avantages jusqu'ici réservés aux acheteurs de voitures de prix très élevé. La 10 CV 4 cylindres, type C-4 et la 14 CV 6 cylindres, type C-6, résultent d'une conception nouvelle de l'automobile : le chassis et la carrosserie Tout-Acier, assemblés plus intimement, étudiés dans leurs actions réciproques, forment un ensemble rationnel parfaitement équilibré. La voiture désormais homogène, indéformable, possède une stabilité et une tenue de route inégalables, même aux allures les plus rapides et sur les chemins les plus mauvais. La voie est sensiblement augmentée. Les carrosseries soigneusement profilées, sont élargies et surbaissées, sans que la hauteur intérieure ait été diminuée. Un nouveau capot allongé relie harmonieusement le radiateur plus élancé à la carrosserie et donne à la voiture une ligne particulièrement élégante. Le silence a été obtenu par la suppression complète des vibrations, l'équilibrage de plus en plus rigoureux des organes en mouvement, le réglage des portées et la fixation du moteur au chassis par des cardans caoutchouc.

DEMANDER NOTICES ET CATALOGUES A LA SOCIETE ANONYME **ANDRE CITROEN** CAPITAL 600.000.000 DE FRANCS 143, Quai de Javel PARIS OU A L'UN DE SES 5.000 AGENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER

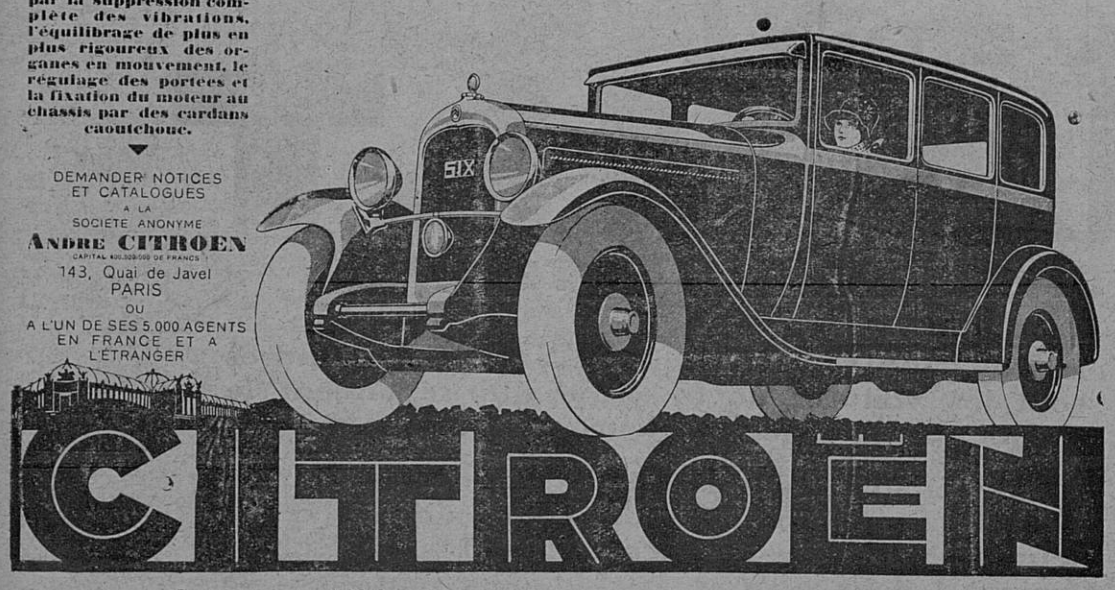

Camionnette, 500 kg charge utile	20.600 frs.
Chassis, 1000 kg charge utile	18.890 -
Conduite Intérieure luxe, 4 places très confortables	25.600 -
Berline 4 places, grand luxe	25.600 -

Vente à crédit en 12 et 18 mensualités.

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts

BUVEZ L'EAU MINÉRALE de **SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Location d'Automobiles
C'est toujours la maison
JEAN GALVEZ
qui possède les beaux taxis de Sisteron.
Voitures : 4 et 6 places, dernier confort.
Les plus souples, les plus confortables, avec les prix les plus réduits.
12, Rue de Provence, SISTERON
—o— TELEPHONE 2. —o—

LA HERNIE

a commencé de faire moins de victimes en France, à partir de l'apparition du fameux *Bandage pneumatique sans Ressort* de **A. CLAVERIE** de Paris.

Il suffit de consulter les statistiques pour s'en assurer.

L'éminent Spécialiste des **Etablissements CLAVERIE** vous recevra de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes :

VEYNES, dimanche 23 Juin Hôtel Dousselin de midi à 4 h.
GAP, lundi 24, Hôtel des Négociants,
SISTERON, mardi 25, Hôtel des Acacias,
LARAGNE, mercredi 26, Hôtel Moderne,
EMBRUN, vendredi 28, Hôtel Moderne
DIGNE, samedi 29, Hôtel Remusat.
NICE, dimanche 7 et lundi 8 juillet Hôtel de l'Amirauté (29, rue Assalit).

Ceintures Perfectionnées
contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile Ptose abdominale, Obésité. etc.** les plus *efficaces*, les *plus légères*, les plus *agréables à porter*.

Modèles nouveaux et exclusifs des Etablisements A. CLAVERIE 234, faubourg St-Martin, PARIS.

GRANDS MAGASINS MODERNES
AUX
DAMES DE FRANCE
98, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement Grande Vente Réclame de Literie et Meubles

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 — Chéq, postal 61.72

En vente à la Librairie, LIEUTIER, Sisteron

Voici pour quel prix, vous pouvez avoir votre
MAGNAT-DEBON

MOTOS

Type L M P	2 HP	2 temps	2 vitesses double échappement	2475 frs.
- L M C	-	-	- pneus ballon	3025 -
- A O	3 HP	-	3 vitesses pneus 27 X 4	3959 -
- M O S	-	4 temps	- pneus ballon	4700 -
- B M S C	4 HP	-	- pneus 27 X 4	5200 -
- N M S	5 HP	-	- -	6500 -

CYCLES

Fabrication de la Manufacture modèle d'armes et de cycles de St-Etienne (Loire)

Routière Homme	350 francs	Dames	390 francs
Tourisme	450 -	-	490 -
Ballon	520 -	-	560 -
Sport 1/2 course	375 -	Course	485 -
Enfant garçonnet	295 -	Fillette	320 -

chez **CHARLES FÉRAUD** (à côté de la Poste)
Agence des plus grandes marques : *Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, Monet et Goyon, Motoconfort.*

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

***Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos,* SISTERON**

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel . . .	13.600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg. .	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places . .	19.900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre.*

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

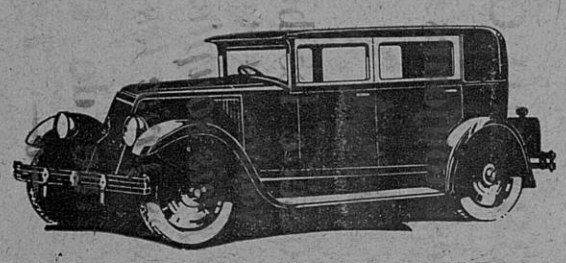

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	.....	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	.....	39.800 -

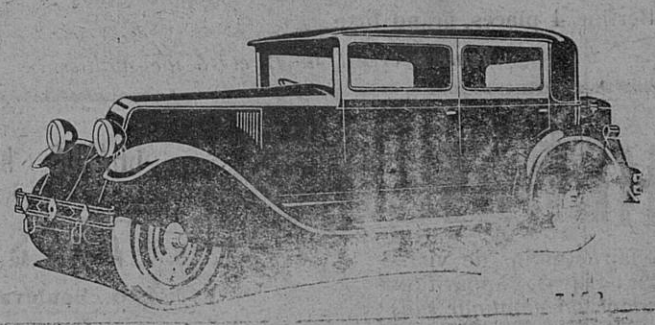

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON